

[Texte]

the administration of businesses, particularly small businesses.

As far as we can judge, the chief accommodations have to be made by the provincial governments. However, we believe that the federal government also should show such flexibility as may be necessary to reach an agreement. We as an organization are prepared to do our part. We have met periodically with the provincial governments over the last two years, informing them of our position and of the high desirability of having a jointly operated system. We intend to conduct another tour of provincial treasuries in the next few weeks, emphasizing the priority which our trade ascribes to achieving an integrated collection system.

Let me now touch, Mr. Chairman, on some of the more significant of the other points we make: first of all in relation to the basis of quotation of rate. As long as two collection systems are in place, the retailer must be given the freedom to quote prices with tax included. A great many retailers do not have equipment that will allow them to make a dual calculation of federal and provincial rates using different bases for each form of tax.

On lead time, our members feel that lead time of a minimum of one year is required between the date on which the new legislation is passed and its terms crystalized and the date of introduction of the tax. Even a year's lead time will require a great deal of quite pressured work to adapt information systems, to acquire and modify equipment, and so on.

• 1935

Incidentally, we are currently doing a survey of our members' feelings on the time they are going to need and the availability of the equipment they seek. We hope to have the results of that in a few weeks, so we will be happy to pass it on to the committee.

We are concerned with the level of the rate proposed for the new tax. We believe that disruption of the economy would be significantly less and resistance to the tax reduced if the rate could be lowered by, say, two percentage points. A reduction of that dimension seems to us quite practicable.

There are, first, the savings to be gained in achieving a joint collection system with the provinces. There is the opportunity for further expenditure reductions. If necessary, shortfall, we suggest, could be picked up through the income tax system.

We also express the sincere hope that when the tax is introduced the rates will remain stable for a reasonable

[Traduction]

l'administration des entreprises, et en particulier des petites entreprises, est tout aussi importante que les coûts pouvant être chiffrés.

Pour autant que nous puissions en juger, les gouvernements provinciaux sont ceux qui devraient lâcher le plus de lest. Nous estimons cependant que le gouvernement fédéral devrait se montrer suffisamment flexible également pour qu'un accord soit conclu. Notre conseil est prêt à assumer ses responsabilités. Nous nous sommes entretenus périodiquement avec les représentants des gouvernements provinciaux au cours des dix dernières années, leur exposant notre position et leur faisant valoir qu'il serait hautement souhaitable qu'un système commun soit mis sur pied. Nous avons l'intention de nous entretenir de nouveau avec les directeurs du budget provinciaux au cours des semaines à venir, et de leur dire que notre conseil attache beaucoup d'importance à ce qu'une seule méthode de perception de la taxe soit adoptée.

Permettez-moi maintenant, monsieur le président, d'aborder certains des points les plus importants de notre mémoire. À propos de l'affichage de la taxe, nous pensons, tant que les systèmes de perception fédéral et provincial seront distincts, que les détaillants devraient pouvoir inclure la taxe fédérale dans les prix affichés. De nombreux détaillants n'ont pas le matériel voulu qui leur permettrait de calculer tant la taxe fédérale que la taxe provinciale en utilisant à chaque fois deux assiettes différentes.

Quant au délai de mise en oeuvre, les membres de notre conseil estiment qu'un an au moins devrait s'écouler entre la date à laquelle la loi serait adoptée et la date à laquelle la taxe entrerait en vigueur. Même un délai d'un an demandera un travail intensif soutenu pour pouvoir adapter les systèmes d'information, acquérir et convertir le matériel existant, etc., en temps voulu.

À ce propos, nous avons envoyé un questionnaire aux membres de notre Conseil, leur demandant de se prononcer sur les délais nécessaires et sur la disponibilité du matériel recherché. Nous espérons avoir les résultats de cette enquête dans quelques semaines et c'est avec plaisir que nous vous les transmettrons.

Le taux de la taxe proposée nous inquiète également. Si cette taxe pouvait être abaissée de 2 p. cent, par exemple, nous pensons que l'économie en souffrirait moins et que cette taxe serait mieux acceptée. Il nous semble tout à fait possible de réduire le taux de la taxe de 2 p. cent.

En effet, des économies pourraient être réalisées si la méthode de perception de cette taxe était centralisée. Les dépenses pourraient être ainsi réduites. En cas de manque à gagner, nous proposons une hausse des impôts sur le revenu.

Nous espérons également que, lorsque cette taxe entrera en vigueur, son taux demeure stable pendant un